

## Commission des Finances

### Procès-verbal de la réunion du 09 décembre 2025

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2025
2. 8546 Projet de loi portant introduction d'un transfert de données de l'Administration des contributions directes vers l'Administration du cadastre et de la topographie et portant modification :  
1° de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;  
2° de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;  
3° de la loi modifiée du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (« SPF ») ;  
4° de la loi modifiée du 25 novembre 2014 prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale ;  
5° de la loi modifiée du 10 août 2018 portant organisation de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA  
- Rapporteur : Monsieur Laurent Mosar  
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 8526 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu  
- Rapporteur : Monsieur Laurent Mosar  
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. 8519 Projet de loi portant fixation d'un objectif quantitatif en matière d'équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs de sociétés cotées en vue de la transposition de la directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées et à des mesures connexes  
- Rapporteur : Madame Diane Adehm  
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État  
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
5. 8591 Projet de loi relative à l'échange automatique des déclarations d'information pour l'impôt complémentaire et portant modification de la loi modifiée du 22 décembre 2023 relative à l'imposition minimale effective pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure en vue de transposer la directive (UE) 2025/872 du Conseil du 14 avril 2025 modifiant la directive 2011/16/EU relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal  
- Rapporteur : Madame Diane Adehm

- Examen de l'avis du Conseil d'État
- Présentation et adoption d'un projet de rapport

\*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. Maurice Bauer, M. André Bauler, Mme Corinne Cahen, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Claude Haagen, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Sam Tanson, M. Michel Wolter

M. Gilles Roth, Ministre des Finances

M. Carlo Fassbinder, Directeur de la Fiscalité, du ministère des Finances  
Mme Béatrice Gilson, M. Matthieu Gonner, M. Jean-Claude Neu, du ministère des Finances

Mme Cristel Sousa, de l'Administration parlementaire

\*

Présidence : Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission

\*

**1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2025**

Le projet de procès-verbal est approuvé.

- 2. 8546 Projet de loi portant introduction d'un transfert de données de l'Administration des contributions directes vers l'Administration du cadastre et de la topographie et portant modification :**  
1° de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;  
2° de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;  
3° de la loi modifiée du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (« SPF ») ;  
4° de la loi modifiée du 25 novembre 2014 prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale ;  
5° de la loi modifiée du 10 août 2018 portant organisation de l'Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA

Le rapporteur présente l'avis complémentaire du Conseil d'État, ainsi que le contenu de son projet de rapport.

M. Franz Fayot du parti politique LSAP regrette que par le biais du texte de loi retenu l'Administration des contributions directes (ACD) perde un accès à des informations qui lui sont indispensables. Ce regret motive l'abstention de son groupe parlementaire.

Le projet de rapport est adopté avec l'abstention du groupe parlementaire LSAP.

La Commission des Finances choisit le modèle de base pour les débats en séance plénière.

**3. 8526 Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu**

Le rapporteur présente le contenu de son projet de rapport. Il rappelle que le projet de loi est critiqué par certaines chambres professionnelles qui jugent son champ d'application trop restreint.

M. Franz Fayot du parti politique LSAP regrette que le crédit d'impôt « start up » ne porte pas sur des start up actives dans d'autres secteurs que le secteur technologique.

Le ministre des Finances précise que le projet de loi met en œuvre une mesure du programme gouvernemental. Un nouveau régime de « stock options » pour les salariés employés par une start up est également prévu à l'avenir. Une fois le projet de loi relatif à l'introduction d'une classe d'impôt unique finalisé, une « loi Rau bis » sera préparée début 2026.

Le projet de rapport est adopté avec l'abstention du groupe parlementaire LSAP.

La Commission des Finances choisit le modèle de base pour les débats en séance plénière.

**4. 8519 Projet de loi portant fixation d'un objectif quantitatif en matière d'équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs de sociétés cotées en vue de la transposition de la directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées et à des mesures connexes**

La rapportrice présente le contenu de son projet de rapport.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité moins une voix contre (M. Fred Keup).

La Commission des Finances choisit le modèle de base pour les débats en séance plénière.

**5. 8591 Projet de loi relative à l'échange automatique des déclarations d'information pour l'impôt complémentaire et portant modification de la loi modifiée du 22 décembre 2023 relative à l'imposition minimale effective pour les groupes d'entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure en vue de transposer la directive (UE) 2025/872 du Conseil du 14 avril 2025 modifiant la directive 2011/16/EU relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal**

La rapportrice présente le contenu de son projet de rapport.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission des Finances choisit le modèle de base pour les débats en séance plénière.

Luxembourg, le 11 décembre 2025

Procès-verbal approuvé et certifié exact